

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BEAULAC-GARTHBY
COMTÉ DE MÉGANTIC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES APPALACHES

SESSION
SPÉCIALE
-2016-
20 DÉCEMBRE

Séance du 20 décembre 2016 pour l'adoption du budget, dûment convoquée par résolution unanime du conseil lors de la réunion du 5 décembre 2016, et affichée publiquement aux endroits fixés par le conseil :

Madame la Mairesse
Mesdames les conseillères
Messieurs les conseillers

Isabelle Gosselin

- 1- Germaine Martin Dion
- 2- René Thibodeau
- 3- Mélanie St-Cyr
- 4- Bruno Martin
- 5- Isabelle Roberge
- 6- Marc Baillargeon

Absent :

Tous les membres du conseil et formant quorum.
Sous la présidence de la mairesse, madame Isabelle Gosselin.
Madame Cynthia Gagné, directrice générale de la Municipalité de Beaulac-Garthby, assiste à la réunion.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE : mot de bienvenue

La mairesse madame Isabelle Gosselin constate le quorum à 19 heures et 00 minute. La session est ouverte par le mot de bienvenue adressé par la mairesse madame Isabelle Gosselin à tous les conseillers et aux personnes présentes, suivie par la pensée du jour.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Présentation et adoption du budget.
- 3- Période de questions.
- 4- Levée de l'assemblée.

16-12-5637

Il est proposé par : Madame Isabelle Roberge
Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité par les conseillers(ères)
La mairesse s'étant abstenue de voter.

ADOPTION DU BUDGET 2017

16-12-5638

Il est proposé par : Monsieur Bruno Martin
Que la municipalité de Beaulac-Garthby adopte le budget pour l'exercice financier 2017 au montant de 2 025 845 \$ tel que déposé dans le document remis aux membres du conseil.

Revenus:

Taxe foncière	1 174 600 \$
Paiements tenant lieu de taxes:	4 100 \$
Revenus autres:	84 270 \$
Transferts:	85 290 \$
	<hr/>
	1 348 260 \$
	<hr/> <hr/>
Aqueduc	95 400 \$
Égout	76 890 \$
Vidanges	161 800 \$
Récupération	42 370 \$
Taxe vidange des fosses septiques	53 500 \$
	<hr/>
	429 960 \$
	<hr/> <hr/>
Frais de financement	159 000 \$
	<hr/>
	159 000 \$
	<hr/> <hr/>
Surplus non-affectés	88 625 \$
	<hr/>
	88 625 \$
	<hr/> <hr/>
TOTAL:	<u>2 025 845 \$</u>

Dépenses:

Administration	341 115 \$
Sécurité publique	283 760 \$
Transport	557 820 \$
Urbanisme	107 170 \$
Loisirs	133 060 \$
	<hr/>
	1 422 925 \$
	<hr/> <hr/>
Aqueduc	103 130 \$
Égout	83 120 \$
Vidanges	161 800 \$
Récupération	42 370 \$
Vidange des fosses septiques	53 500 \$
	<hr/>
	443 920 \$
	<hr/> <hr/>
Frais de financement	159 000 \$
	<hr/>
	159 000 \$
	<hr/> <hr/>
TOTAL:	<u>2 025 845 \$</u>

Adopté à l'unanimité par les conseillers(ères)
La mairesse s'étant abstenue de voter.

La mairesse répond aux questions.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

16-12-5639

Il est proposé par : Monsieur Marc Baillargeon

Que l'assemblée soit levée à 19 heures 22 minutes.

Adopté à l'unanimité par les conseillers(ères)
La mairesse s'étant abstenue de voter.

Cynthia Gagné, directrice générale

Isabelle Gosselin, Mairesse

Je, Isabelle Gosselin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.